



Cotisations 2018-2019

La cotisation sera versée sur le compte de « ASBL C3F »

BE 60068-8895719-70

en y mentionnant le nom du joueur, son prénom et sa catégorie.

• Equipes Nationales U 19 à U 9 (U 19, U 17, U 16, U 15, U 14, U 13, U 12 a et b, U 11 (a et b), U 10 (a et b), U 9 (a, b, et c)	500 €
• Provincial U 17 prov, U 16 prov, U 15 pro, U 14 pro, U 13 prov, U 12 prov, U 11 prov, U 10 prov, U 9 prov, U 8 prov et U 7 prov)	350 €
• Provincial U 6	250 €
• Prédiablotins	200 €

Le comité montrera beaucoup de rigueur concernant le paiement à la bonne échéance de cette cotisation. Le club se réserve le droit ne pas admettre aux entraînements et/ou aux matches le joueur qui n'est pas parfaitement en ordre de cotisation.

Modalités de paiement :

- Excepté pour les prédiablotins, les cotisations doivent être réglées pour le premier entraînement.
- En cas de difficulté de paiement, il vous est possible de demander par écrit auprès de M. Pierre Huys un étalement des paiements. Le solde sera obligatoirement réglé pour la fin septembre 2018 (pierre.huys@excel-foot.be).
- Le paiement sera effectué en maximum 3 mensualités aux périodes d'échéances suivantes : juillet, août et septembre 2018.



031419

0789

Signature(s)

ORDRE DE VIREMENT

02

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant

EUR

CEN

Compte donneur d'ordre (IBAN)

Nom et adresse donneur d'ordre

Compte bénéficiaire (IBAN)

BE 60068889571970

BIC bénéficiaire

GKCCBEBB

Nom et adresse bénéficiaire

CENTRE DE FORMATION
FOOTBALL FUTUROTOP A S B L
7711 DOTIGNIES

Communication